

La Région distribue 3 000 masques en gare d'Avignon

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer gratuitement, ce lundi matin entre 6h30 et 10h, près de 3 000 masques aux usagers de la gare Sncf-centre et à ceux de la gare routière d'Avignon. A cette occasion, les conseillers régionaux vauclusiens de la majorité, le vice-président de la commission rayonnement culturel, patrimoine et traditions Michel Bissière et Julien Aubert se sont joints aux agents de la Région Sud qui procédaient à la distribution.

« Le début du déconfinement marque pour beaucoup un retour dans les transports en commun. Dans ce contexte, si particulier, la Région Sud et la Sncf ont mis en place des mesures garantissant la sécurité de tous. Ainsi, afin de permettre aux usagers d'emprunter à nouveau les transports publics régionaux, la Région Sud a organisé dès le 11 mai une distribution de 40 000 masques dans l'ensemble des gares de Provence-Alpes-Côte d'Azur », explique le Conseil régional qui a déjà livré plus de 6 millions de masques aux professionnels de santé, aux forces de l'ordre, aux professionnels du BTP et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La police ferroviaire était également de la partie lors de cette opération en veillant à ce que les usagers portent bien leur masque dans la gare ainsi que dans les différents moyens de transport utilisés (TER, bus...). La fréquentation était toutefois en retrait pour cette reprise avec moins 50 % des usagers habituels. Certains trains affichant même des fréquentations de l'ordre de seulement 5 % par rapport au trafic normal.

Mazan rouvre son école et distribue des masques aux habitants

9 décembre 2025 |



Ecrit par le 9 décembre 2025



Depuis samedi 9 mai, les services municipaux organisent la distribution des masques gratuits aux habitants de la commune.

À ce jour, plus de 3 000 demandes ont été enregistrées. Une première distribution par boites aux lettres est en train d'être réalisée et se poursuivra dans les jours à venir tandis qu'une deuxième vague de masques est attendue pour le 14 mai et sera distribuée dès que possible. Par ailleurs, mardi 12 mai, le groupe scolaire de la Condamine rouvre ses portes aux élèves. L'établissement et les services municipaux ont mis en place un protocole conséquent pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions qui soient : la distanciation entre les élèves dans les classes sera appliquée et des distributeurs de savon et essuie-mains ont été installés dans chaque salle occupée par les enfants. Concernant la cantine et à compter du 25 mai, la mairie va offrir aux élèves un service de repas froids en collaboration avec les restaurateurs de la commune. Quant à l'arrivée et au départ des élèves, un cheminement piétonnier sera déployé afin de fluidifier les déplacements et ainsi éviter tout regroupement.

Légende photo = La commission des Affaires scolaires de la commune de Mazan s'est réunie à la Boiserie



le mercredi 6 mai dernier en respectant les mesures de distanciation sociale.

20 000 masques pour les habitants de Vaison-Ventoux



Afin d'accompagner les communes de son territoire face au Covid-19, la Communauté de communes Vaison Ventoux a réalisé une commande 18 000 masques adultes et 2 000 masques enfants. Les masques répondent aux critères requis pas l'Afnor (Association française de normalisation) c'est à dire qu'ils sont en mesure d'arrêter entre 70 % et 90 % des particules de 3 microns (3 millièmes de millimètre) ou plus. De fabrication européenne, ils bénéficient d'un traitement antibactérien et disposent d'une couche imperméable.



En raison des très fortes tensions sur le marché des masques, une très grande majorité de cargaisons est actuellement bloquée en douane. Malgré tout, l'intercommunalité a pu récupérer une partie de sa commande et des équipes assurent en ce moment même la mise sous pli pour une distribution qui a débuté le 8 mai dans certains villages et qui va se poursuivre durant la semaine à venir. Concernant la commune de Vaison-la-Romaine, une campagne de distribution ayant déjà été réalisée par la commune, l'intercommunalité se chargera d'une seconde distribution, en lien avec les services de la commune. Les Vaisonnais seront prochainement informés des modalités de distribution.

31% des Français refusent de porter un masque au bureau

A quelques jours de la première phase du déconfinement, Deskeo, société de solution immobilière complète pour les entreprises, a voulu savoir comment les Français vont s'organiser pour leur retour au travail. Près de 3 000 professionnels ont répondu à cette enquête* qui montre que cette période de transition s'annonce délicate.

Un déconfinement en déconfiture ?

Les Français sont bien loin d'avoir choisi la date de leur retour au bureau. En effet, plus de 43% des personnes interrogées ne savent pas encore à quelle date elles vont sortir du confinement. Seulement 9% profiteront du 11 mai pour retourner sur leur lieu de travail, soit le pourcentage le plus faible par rapport aux autres dates possibles : 11% à partir du 18 mai et 15% à partir du 25 mai. A noter que 22% déclarent être déjà retournées au bureau.

Le salaire de la peur

En pleine période d'incertitudes, 8 Français sur 10 (79%) sont inquiets à l'idée de retourner au bureau. Un sentiment davantage partagé par les femmes (83%), encore plus soucieuses que leurs homologues masculins (74%).

« Je marche seul(e)! »

En ce qui concerne les moyens de transport qui seront utilisés pour retourner au bureau, même constat : 68% des Français ne savent pas encore comment ils vont se déplacer. On observe tout de même une



première tendance, les sondés voudront éviter à tout prix les transports en commun (4%) et le covoiturage (1%) pendant la phase de déconfinement. À l'inverse, ils privilégieront les moyens de transport individuels : 18% des Français viendront au bureau seul, que ce soit à pied, à vélo ou en véhicule motorisé.

Haut les masques?

La vie au bureau sera bien différente après le confinement et certaines pratiques comme le port du masque risque d'être en vogue. La grande majorité des Français sera donc équipée d'une protection au niveau du visage mais là encore les usages seront différents : 25% porteront un masque toute la journée contre 34% en présence d'autres personnes uniquement. On note également que près d'1 Français sur 3 (31%) refusera de porter un masque au bureau.

Réunionite aigüe

S'il y a bien un endroit où il est difficile d'être seul, c'est en réunion. Ainsi, 21% des personnes interrogées déclarent qu'elles refuseront d'assister à des meetings physiques au travail. Les 79% majoritaires pourront se réunir sous certaines conditions : 26% si la distanciation sociale de 1,5 mètre est respectée, 36% si toutes les personnes portent un masque et 5% si un contrôle a été effectué sur les participants. Enfin, 12% n'auront pas de prérogatives particulières pour assister à une réunion.

Oui au télétravail, mais combien de temps ?

Si les Français ont eu l'occasion de s'habituer au télétravail depuis le 17 mars, 22% d'entre eux attendent avec impatience d'en finir avec le travail à distance. Malgré tout, une écrasante majorité des sondés (78%) préféreraient continuer à télétravailler pendant cette phase de déconfinement. Dans le détail, un Français sur deux (48%) aimerait continuer à travailler à domicile la majorité du temps jusqu'à ce que la situation soit totalement sous contrôle.

Mais que se passera-t-il une fois l'épisode Covid-19 terminé? Il y a de grandes chances que cette période de confinement entraîne de grands changements dans les habitudes des Français. En effet, ils sont 70% à vouloir continuer de travailler à distance régulièrement après l'épisode Covid-19. Pour la plupart d'entre eux (32%), le rythme idéal serait de télétravailler 1 à 2 demi-journées par semaine.

« La généralisation du télétravail est un choc culturel pour une entreprise, même s'il s'agit d'une journée par semaine. On ne manage pas de la même manière à distance, pourtant, tout l'enjeu est qu'on ne sente pas la différence. Cette transition doit être accompagnée pour aider toutes les parties prenantes à trouver leurs marques, » observe Frank Zorn co-fondateur de Deskeo.

Parallèlement, les résultats de ce sondage montrent que seuls 17% des Français aimeraient travailler à distance la majorité de leur temps. « C'est bien la preuve que les bureaux continueront d'occuper une place importante dans le quotidien des Français, » commente Frank Zorn. « Mais les entreprises devront penser leurs espaces de travail différemment désormais. Si les collaborateurs ont davantage la possibilité de travailler à distance, leurs bureaux doivent être suffisamment confortables et ergonomiques pour leur



donner envie de s'y rendre. Demain, on ne se rendra plus au bureau par obligation mais pour être productif et pour collaborer dans les meilleures conditions. »

Le co-fondateur de Deskeo anticipe également un changement de stratégie immobilière de la part des entreprises. « Si une part significative des effectifs travaille à distance régulièrement, cela induit des réflexions en termes de d'aménagement des bureaux et d'utilisation des espaces. Les dirigeants auront intérêt à réévaluer leurs besoins et pourraient décider d'opter pour des surfaces plus petites, mieux situées, mieux équipées... Dans tous les cas, la flexibilité sera au cœur des débats dans les mois qui viennent. Rares sont les entreprises qui ont la faculté de s'engager sur un bail de 9 ans dans une période aussi incertaine, » ajoute Frank Zorn.

Il en faut peu pour télétravailler?

Pour être efficaces en home office, 78% des Français avouent manquer cruellement d'équipements à leur domicile : écran, imprimante, etc. Ensuite, 66% décrient le débit Internet insuffisant pour télétravailler correctement. Enfin, 59% des sondés ont besoin du contact avec leurs collègues et 53% manquent de place.

« En ce qui concerne le télétravail, notre sondage montre que l'envie est là, mais que les conditions ne sont pas encore réunies pour que ce soit vraiment efficace. Les Français rencontrent encore des obstacles pour être vraiment productifs à distance : qualité des équipements, connexion Internet insuffisante, manque d'espace, collaboration difficile... Il reste un bout de chemin à faire, cela montre aussi que c'est au bureau que l'on retrouve les conditions optimales pour travailler, » commente Frank Zorn.

Qui paye les équipements en télétravail ?

Enfin, quand on interroge les deux tiers des Français qui considèrent que leur domicile n'est pas suffisamment équipé pour télétravailler correctement (voir question précédente), seuls 11% ont prévu d'investir de leur poche quand 51% espèrent que leur entreprise participera aux investissements nécessaires (écran, chaise, imprimante...).

Pour Frank Zorn, « si les entreprises veulent que le télétravail fonctionne réellement, il y a un petit investissement à faire. Quelques dizaines d'euros peuvent suffire à améliorer considérablement le confort des télétravailleurs, d'autant qu'il s'agit d'une preuve de confiance que vos salariés apprécieront particulièrement. »

*Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 856 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzz press France, selon la méthode des quotas, durant la période du 1er au 5 mai 2020. Profils des personnes interrogées : 18% d'indépendants, 82% de salariés. Nombre de salariés : 25% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 31% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau



d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro - Agriculture, Viticulture, Pêche : 1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

1,1 million de masques distribués cette semaine

Après les 5 millions de masques chirurgicaux distribués le 22 avril dernier, 1,1 million de masques commandés par la Région Sud seront distribués cette semaine. Parmi eux, 400 000 masques FFP2, spécialement affectés aux soignants, viendront renforcer les professionnels de santé particulièrement exposés et actuellement sous-dotés, en accord avec l'Agence Régionale de Santé. Ils viendront s'ajouter aux 3,5 millions de masques qui leur ont été remis le 22 avril.

Par ailleurs, 700 000 masques chirurgicaux civils seront répartis entre le secteur des transports régionaux, les artisans et commerçants de la Région, les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics pour accompagner la reprise des chantiers prioritaires et la Métropole de Toulon.

« A ce jour, la Région Sud a commandé 14 millions de masques. La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai » rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai »

Répartition de ces 1,1 million de masques :

400 000 masques FFP2:

300 000 masques pour les soignants en lien avec l'Agence Régionale de Santé

• 50 000 pour les biologistes et techniciens de laboratoire,



- 100 000 pour les équipes mobiles de dépistage Covid,
- 100 000 pour les Ehpad,
- 50 000 pour les besoins des professionnels de santé nécessitant des FFP2.

100 000 masques pour aider les 5 000 chirurgiens-dentistes de la région à affronter le déconfinement (20 par professionnel de santé).

700 000 masques chirurgicaux :

- 250 000 pour les personnels de la mairie de Toulon, de la métropole Toulon Provence Méditerranée et de la Préfecture maritime.
- 120 000 pour les artisans, commerçants de la région en partenariat avec la CMAR, pour les entreprises de moins de 10 salariés (première livraison d'un total de 400 000 masques),
- 100 000 pour les professionnels du BTP, en lien la Fédération Régionale des Travaux Publics, la Fédération Régionale du Bâtiment, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises en Bâtiment (première livraison d'un total de 250 000 masques),
- 230 000 pour préparer la reprise des transports collectifs régionaux, à partir du 11 mai,
- 130 000 pour les abonnés,
- 100 000 pour le personnel des transports.

La CNR donne 23 000 masques

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) vient de faire un don de plus 23 000 masques à destination des personnels soignants.

Ce matériel était en stock sur différents sites et aménagements de la CNR, mais avec une date de péremption dépassée. Après renseignements pris auprès des organisations de santé, celles-ci ont toutefois confirmé leur intérêt pour les récupérer. Ces masques ont donc été remis à l'ARS (*Agences*



régionale de santé).

En plus de ce don, la CNR, qui assure la gestion du Rhône depuis 1935 dans le cadre d'une concession attribuée par l'Etat (navigation et zones portuaires, production d'hydroélectricité, irrigation et autres usages agricoles), a mis en place la gratuité de son corridor électrique composé de 27 stations et de 54 bornes de recharge sur l'intégralité de la Vallée du Rhône. Objectif : apporter une aide précieuse à celles et ceux qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour aller travailler pendant cette période de confinement.